

# Co-Psy et DCIO: Info rapide N° 12 mars 2014

## Mars 2014: un mois décisif !



Lors du dernier groupe de travail du 13 Février, de fortes critiques ont été formulées par le SNES mais aussi par d'autres organisations syndicales tant sur la définition des missions que sur l'évolution de la carte des CIO qui nous étaient proposées.

Il s'agissait en effet d'une transformation radicale de notre métier, circonscrit à « l'ingénierie de l'orientation », d'un clivage de nos missions entre EPLE et CIO. qui d'ailleurs, apparaissaient comme suspendus aux décisions des collectivités territoriales et à une dilution future dans le SPRO et l'AIO !

**Le SNES a transmis au MEN de nombreuses propositions d'amendements qui nous l'espérons seront prises en compte.**

Les débats au Sénat sur le projet de loi concernant la formation professionnelle ont d'ailleurs bien montré que certains continuent, malgré l'opposition de la profession, à vouloir imposer une décentration totale de nos interventions du public scolaire, vers le public adulte. Un sénateur socialiste a en effet déposé un amendement visant à désigner les CIO comme prestataires pour le Conseil en évolution professionnelle au même titre que Pôle emploi, les Missions locales et le Fongécif !

Il est clair que le positionnement des salariés et des demandeurs d'emploi et la validation de leurs projets d'orientation ne nous auraient pas laissé beaucoup de loisirs pour nous occuper des élèves ! Le SNES est intervenu auprès du cabinet du Ministre pour alerter sur ces dispositions qui auraient bouleversé notre champ de compétences et nos missions. L'amendement a finalement été retiré.

**Le prochain groupe de travail est fixé au 13 Mars et doit réexaminer les nouvelles propositions du MEN.** Gageons que cette fois ci, elles prendront bien en compte nos compétences de psychologue, notre travail auprès des élèves, en amont de l'élaboration des projets et des missions institutionnelles des CIO. Le SNES attend également que les déclarations du directeur de Cabinet sur l'arrêt de nouvelles fermetures de CIO d'état et sur la remise à plat des projets déjà engagés soient effectivement suivies d'effets. Si l'on veut vraiment avancer pour une reconnaissance pleine et entière du métier et pour un renforcement du rôle et de la place de notre réseau de CIO, il faut mettre fin à toute initiative intempestive venant contredire sur le terrain, les engagements pris au niveau national.

**Le SNES communiquera les propositions du prochain groupe de travail et invite les collègues à en débattre notamment lors de la journée de mobilisation unitaire du 18 Mars, pour défendre le service public et les salaires.**

10 Mars 2014

Sommaire :

- *Brouillage sur les lignes !*
- *Poursuivre nos actions pour défendre les CIO*



**Actions dans les académies**

**Grève unitaire le 18 Mars**

<http://www.snes.edu/>  
<http://www.snes.edu/Groupe-de-travail-chantier-metier-.html>

## Brouillage sur les lignes !

Effets des tempêtes à répétition ? On ne sait, mais il est manifeste que les communications sont difficiles entre le MEN et certaines académies.

Lors du GT du 13 Février, le cabinet du Ministre a annoncé sa volonté de fixer une méthode pour la détermination d'une carte pour les CIO pour la rentrée 2015.

Dans la fiche qui nous a été soumise sur l'évolution de cette carte, est clairement précisé que les recteurs ne doivent procéder à aucune nouvelles fermetures ou redéploiement de CIO d'état, que les désengagements de CG doivent passer par la procédure réglementaire et que les financements des départements ne peuvent être interrompus tant que les arrêtés n'ont pas été publiés. S'agissant des projets déjà engagés, les Recteurs doivent soumettre très rapidement leurs projets au MEN pour examen.

**La « mise en résidence » des copsy en établissements n'a pas été proposée. Au contraire il a bien été rappelé qu'ils sont affectés dans les CIO et que la « mise en résidence » n'existe pas réglementairement.**

**Cette communication pourtant relativement claire n'est apparemment pas encore parvenue jusqu'à Rouen ni, jusqu'à Marseille.**

A Rouen, les directeurs de CIO, réunis par Madame le Recteur et le secrétaire général ont appris que le projet de fermeture de 10 CIO sur 17 serait étalé sur 2ans. Dans l'attente des conclusions du GT Ministériel, il a été annoncé que les fermetures de CIO se dérouleraient en deux étapes : En Septembre 2014, fermeraient deux CIO départementaux de l'Eure (Vernon et Bernay) et en Seine Maritime, 3 antennes actuellement sans directeurs de CIO (Montivilliers, Barentin et Eu). **L'objectif étant d'atteindre 1 CIO par BEF.** Les fermetures des autres CIO de Seine Maritime seraient reculées à Septembre 2015. **Il faut signaler que dans ces projets futurs de fermetures figurent 3 CIO d'état dont celui du Havre Nord qui est situé en zone Franche ! Le lien avec le SPRO est évident puisque pour le Rectorat, le travail dans les CIO, qui ne se justifierait pas pour les élèves, dépendrait des attentes des collectivités territoriales ! C'est ainsi que sont présentées d'éventuelles permanences dans les mairies ou autres lieux tout aussi inadaptés !**

En ce qui concerne les mises en résidence en établissements, lors de cette réunion, le rectorat n'a pas pu bouger d'un iota, arguant du rapprochement avec les établissements scolaires et oubliant délibérément toutes les missions institutionnelles des CIO qui ne pourraient plus être assurées.

**Réunis en AG, puis rassemblés avec des lycéens devant le rectorat de Rouen le 19 Février, nos collègues ont décidé de poursuivre la mobilisation en faisant voter des motions dans tous les Conseils d'administration d'établissements, en continuant à rencontrer les élus, en se saisissant de la grève nationale unitaire du 18 Mars. Ils appellent à un nouveau rassemblement lors du CTA du 28 Mars**



**A Aix-Marseille, on assiste à la même difficulté de réception du message ministériel !**

**Alors que le CG des Bouches-du- Rhône ne se désengage pas, le recteur décide de fermer 4 CIO marseillais dont 3 d'état, pour en ré-ouvrir deux. L'implantation choisie ne semble pas correspondre à la volonté d'être au plus près des élèves et des familles, mais surtout guidée par le souci de faire de la place à la cité des métiers de Marseille, en plein centre ville !** Aucune justification valable de ce projet si ce n'est encore une fois, une mise en cause de l'utilité des CIO et de leurs missions institutionnelles. Nos collègues se sont mobilisés lors des salons organisés sur la ville, pour informer la population de ces nouvelles fermetures de service publics. De nouvelles actions seront discutées dès la rentrée de cette zone de vacances.

### **Poursuivre notre bataille pour défendre le service public d'orientation de l'éducation nationale !**

Il faut mettre fin à ces initiatives de restructurations brutales du réseau des CIO, qui ne vise qu'à faire des économies et à faire de la place pour le SPRO !

Le SNES a rencontré le vice président de l'ARF chargé des questions d'éducation le 19 Février. Il est manifeste que l'ARF souhaiterait pouvoir s'appuyer sur les copsy et les DCIO pour mettre en place le SPRO et **accompagner** les publics adultes, dans un contexte de contraintes budgétaires fortes, y compris pour les régions. Pour le SNES la priorité doit porter sur le public scolaire et les étudiants, ce qui ne laisse pas de disponibilités pour une implication plus forte en direction des publics de salariés ou des demandeurs d'emploi. Les districts scolaires doivent rester la priorité pour l'implantation des CIO comme véritables services de proximité.

Si l'on veut véritablement parler de travail de partenariats et de proximité il faut examiner le nombre d'élèves et d'établissements que chaque CIO peut raisonnablement prendre en charge. **Définir l'implantation des CIO par bassin, signifierait une prise en charge pouvant dépasser 50 établissements et dans de très nombreuses académies, la division du nombre de CIO au minimum par deux ou trois ( Amiens, Dijon, Lyon, Orléans, Versailles, Montpellier, Rouen, Marseille...) voire par 4 ( Créteil ) !**

Nous attendons des engagements nationaux sur ce dossier comme sur celui des missions des copsy et des DCIO qui ne peuvent en aucun cas être définies dans les termes de la fiche qui nous a été soumise le 13 Février. Le SNES sera très vigilant sur l'avancée rapide de ce dossier, d'autant qu'un groupe de travail commun avec les psychologues scolaires, sur les questions de formation, de carrière et de recrutement doit être fixé avant la fin Mars.



Le SNES appelle les collègues à se mobiliser largement le 18 mars pour la défense du service public, de notre réseau de CIO et de nos salaires et débattre des propositions qui nous seront faites.

*Pour toutes informations concernant votre carrière ( Mouvements, promotions, conditions de travail..), ou des problèmes particuliers liés aux initiatives rectorales ou régionales, contactez le SNES au 01 40 63 29 20 le mercredi ou le jeudi ou adressez nous un mail à [cio@sned.edu](mailto:cio@sned.edu).*

*Vous pouvez également joindre les responsables académiques Copsy et DCIO en contactant les sections académiques du SNES-FSU.*